

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	10 (1964)
Heft:	8-9
Rubrik:	[Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La chronique des lecteurs-rédacteurs

FESCHES-LE-CHATEL

Le dernier congrès des Suisses de France, qui s'est tenu à Paris, a été très bien organisé, néanmoins je me permettrai de faire remarquer que malgré tout l'intérêt des diverses questions présentées par les personnalités présentes, il n'est resté que très peu de temps aux délégués présents pour présenter leurs projets ou vœux, et surtout pour pouvoir en discuter sans restriction d'horaire. Nous avons eu l'impression d'assister à une réunion d'informations plutôt qu'à une véritable réunion de délégués s'étant déplacés pour discuter entre eux de leurs problèmes et de leurs aspirations.

Je dois avouer que j'ai pris beaucoup de plaisir à écouter l'allocution de M. le conseiller fédéral Roger Bonvin, excellent orateur, très sympathique, néanmoins certaines de ses paroles ne peuvent rester sans réponses, ce que j'aurais voulu faire à Paris, si on m'en avait donné la possibilité.

M. Bonvin a dit ceci : « La semaine dernière, nous avons discuté des possibilités de l'allongement de l'âge de la retraite, la longévité du peuple suisse dépassant les chiffres de base admis lors de la création de l'A.V.S. ». M. Bonvin a également dit : « Je pense que personne de sérieux n'ouvrirait en Suisse un dossier dans lequel il y aurait une proposition tendant à raccourcir l'âge de la retraite. »

J'ai répété ces paroles à notre dernière assemblée, où personne ne m'a pris au sérieux, croyant que je plaisantais. Il est certain que si nous avons cotisé en 1948 pour toucher une rente à 65 ans, ce serait une véritable escroquerie de vouloir reculer l'âge de la retraite. Si c'est cela qu'on appelle le progrès social en Suisse, je demanderais aux autorités intéressées un peu plus de compréhension.

Malgré tout, mon voyage à Paris n'a pas été improductif, car pour la réunion des Suisses de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, que notre Société organisera, plusieurs personnalités m'ont promis leurs présences. Parmi elles, M. l'Ambassadeur et M. Gruaz.

Emile VOISARD.

Cher compatriote,

Bien que n'étant pas d'accord avec vous au sujet de l'âge de la retraite, nous publions votre lettre in extenso, le « Messager » étant l'organe de tous les Suisses de France.

LA REDACTION.

NECROLOGIE

Nous avons la grande douleur d'annoncer la mort de M. Xavier Voisard, vice-président d'honneur de la Société suisse de Fesches-le-Châtel.

Après une vie de dur labeur, M. Voisard s'est éteint le 1^{er} juin à l'âge de 79 ans.

Une grande assistance était présente aux obsèques, ce qui a été un grand réconfort pour la famille du défunt.

Il était le père du président de cette Société, M. Emile Voisard.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : F 10
IMPRIMEUR : I.F.Q.A.-Cahors, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 40.716. — Dépôt légal : III-1964. — N° 107/1964
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le
procurer, adressez-vous au siège du journal
Adresser toute correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris. VII^e.

suite de la page 16

ver les possibilités de notre pays dans un domaine nouveau. Premier sous-marin touristique, premier appareil pour profondeurs moyennes, l'« Auguste Piccard » constitue une remarquable innovation.

NOUVELLES AFFICHES

L'Expo est entrée dans la seconde moitié de son existence. Son service de propagande a estimé à juste titre que le moment était venu de faire une publicité de rappel.

C'est ainsi que, toute la Suisse et si possible certaines régions étrangères limitrophes ont été couvertes de nouvelles affiches, qui ont été imprimées en 10.000 exemplaires.

Il s'agit d'une affiche double, dont une moitié représente la partie Ouest de l'Expo avec des textes français et allemand, et l'autre la partie Est de l'Expo avec des textes italien et anglais. Contrairement aux premières, qui étaient très abstraites, les nouvelles affiches sont tout à fait figuratives, puisqu'elles montrent l'Expo vue d'avion. Leur efficacité pratique sera certainement excellente.

Ces affiches, où le bleu du lac et le vert des terrains dominent, portent sur fond rouge l'inscription très visible « Exposition nationale suisse 1964, Lausanne », le signe de l'Expo aujourd'hui très populaire et le rappel des 24 principales attractions, désignées dans leurs secteurs respectifs.

Outre, ces grandes affiches, qui sont apposées sur les panneaux dans les rues et sur les routes, dans les gares, etc., 20.000 affichettes, plus petites, mais présentant les mêmes motifs, ont été imprimées à l'intention des magasins, des hôtels, des agences de voyages, etc. Elles offrent au verso les photographies des attractions de l'Expo et pourront être achetées à bas prix par les visiteurs dans l'enceinte de Vidy.

D'autre part, de nouveaux panneaux de propagande ont été placés aux entrées de Lausanne et de larges inscriptions « Exposition nationale » sont posées au-dessus des anciennes affiches de l'Expo pour les rendre moins « hermétiques ».

L'ARCHITECTE EN CHEF DE L'EXPO PROPOSE COMME CITOYEN D'HONNEUR DE LUGANO

Une surprise attendait M. Alberto Camenzind, architecte en chef de l'Expo, à son arrivée à Lugano à la tête d'une délégation de l'Exposition nationale venue spécialement au Tessin. Au cours d'une cérémonie, M. Ferruccio Pelli, vice-président de la ville de Lugano, a annoncé que le Conseil exécutif avait proposé à l'unanimité de conférer à Alberto Camenzind la bourgeoisie d'honneur de la ville de Lugano. M. Camenzind est bourgeois de Gersau, dans le canton de Schwyz, mais il a été élevé à Lugano.

MIROITERIE
VITRERIE

Installation sécurit

E. GENINASCA

89, avenue P.-Brosselot, 89 ALESia 16-12 et 99-25

MONTROUGE (Seine)